



CONDITIONS GENERALES DE VENTE – C.G.V.

ARTICLE 1 – CHAMPS D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « C.G.V. ») s'appliquent sans restriction ni réserve aux services proposés par la société SEMEXANT TAXIS, Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique au capital de 2 000 euros, dont le siège social est sis 18, route de Méréville – 91670 ANGERVILLE, immatriculée au Registre du Commerce et ses Sociétés d'EVRY sous le numéro 820 243 616, ci-après dénommée « LE PRESTATAIRE » à ses clients ci-après dénommés « LES CLIENTS », principalement sur son site INTERNET www.chartrestaxi.com ci-après « LE SITE » à savoir ;

- La réservation certifiée et la mise en relation du « CLIENT » et/ou passager et « SEMEXANT TAXIS » ;
- En vue du transport par « SEMEXANT TAXIS » au « CLIENT » avec ou sans bagages sur la ville de CHARTRES (lieu de stationnement principal « la Gare de CHARTRES » et l'ensemble du département EURE et LOIRE (28) sur l'ensemble de PARIS et de la Région Parisienne y compris les différents aéroports et gares, étant précisé que le transport sera assuré par un professionnel de taxi, pouvant transporter jusqu'à 4 personnes avec bagages (dans la limite d'un bagage et un sac à dos ou bagage à main par passager) ;
- « SEMEXANT TAXIS » réalisera la prestation de transport, pour son propre compte et sous sa propre responsabilité ;

Les coordonnées de « SEMEXANT TAXIS » sont les suivantes : 18, route de Méréville – 91670 ANGERVILLE.

Les modifications des présentes Conditions Générales de Vente sont opposables aux utilisateurs du « SITE » à compter de leur mise en ligne et ne peuvent s'appliquer aux transactions conclues antérieurement.

La validation de la commande de services par « LE CLIENT », professionnel ou particulier, auprès de « SEMEXANT TAXIS » emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente, celles-ci prévalant sur ses éventuelles conditions générales d'achat et sur tout document contradictoire.

ARTICLE 2 – FORMATION DU CONTRAT

- 1) « LE CLIENT » peut effectuer une demande de réservation / commande, une prestation de services en passant une commande via le site www.chartrestaxi.com ou par téléphone au 06.48.62.12.55 ou par mail commande@chartrestaxi.com
La réservation du « CLIENT » doit être effectuée au minimum 24 heures à l'avant la course ;
- 2) Toute commande faite par « LE CLIENT » (y compris celles effectuées par voie téléphonique) est soumise à l'acceptation écrite de SEMEXANT TAXIS.
- 3) « LE CLIENT » reçoit un mail de confirmation avec les détails de sa commande.



- 4) Pour les réservations par téléphone un SMS est demandé en échange pour confirmer la réservation du client

La commande est considérée ferme et définitive à compter de la réception par « LE CLIENT » d'un accusé de réception de commande écrit par « SEMEXANT TAXIS », confirmant son enregistrement définitif, envoyé par courrier électronique (ci-après « e-mail »), et après encaissement par celui-ci de l'intégralité du prix ou de l'intégralité de l'acompte dû, selon les modalités fixées ci-après :

- 5) La présente prestation constitue une demande de taxi identifié et certifiée ;
Une demande de taxi identifié assure au « CLIENT » la présence en lieu et heure prévus d'un véhicule taxi.

ARTICLE 3 – VALIDITE ET MODIFICATION DE LA COMMANDE

Pour que la commande soit valable, il convient que « LE CLIENT » ait rempli correctement et intégralement le formulaire de réservation, et que la réservation ait été acceptée formellement par SEMEXANT TAXIS, par voie d'E-mail à l'adresse d'expédition du « CLIENT ».

En cas d'informations frauduleuses, erronées ou manquantes de la part du « CLIENT », la commande ne pourra pas être validée par « SEMEXANT TAXIS ».

Aucune commande ne peut être formulée par « LE CLIENT » moins de 24 heures avant l'heure de prise en charge.

Parcours de la commande avant d'être validée Par SEMEXANT TAXIS ;

- ❖ 1*Le client demande une réservation
- ❖ 2*La réservation est enregistrée sur www.chartrestaxi.com et envoyée à SEMEXANT TAXIS
- ❖ 3*SEMEXANT TAXIS reçoit une demande de réservation et la confirme
- ❖ 4*Le mail de confirmation est envoyé au client
- ❖ 5*Le client reçoit la confirmation de sa commande et le client procède au paiement pour son forfait en ligne ou un acompte de 50% du montant estimé pour le paiement à bord du véhicule En CB ou autres....
- ❖ 6*Le paiement est enregistré dans le compte du client
- ❖ 7* Une preuve de paiement envoyé à SEMEXANT TAXIS et le client en même temps.
- ❖ 8* SEMEXANT TAXIS reçoit La confirmation de paiement
- ❖ 9*Le client reçoit la confirmation Et les conditions en cas d'annulation

ARTICLE 4 – OBLIGATIONS DU CLIENT



« LE CLIENT » doit monter dans le taxi dès que celui-ci arrive à l'adresse indiquée et à l'heure convenue.

En cas d'absence du passager, dix (10) minutes après cet horaire, « SEMEXANT TAXIS » est réputé autorisé à partir sans avertissement préalable.

Dans cette dernière hypothèse comme dans le cas où « LE CLIENT » refuserait la prise en charge par « SEMEXANT TAXIS », selon les modalités des présentes conditions générales, le montant de la course restera acquis à titre d'indemnité à « SEMEXANT TAXIS ».

En cas de fourniture par « LE CLIENT » d'informations erronées ayant entraîné l'impossibilité pour « SEMEXANT TAXIS » de réaliser la navette, aucun remboursement ne pourra être accordé.

ARTICLE 5 – DESCRIPTIF DE LA PRESTATION - Conditions de prise en charge

Pour les accueils en gares et/ou en aéroports, « SEMEXANT TAXIS » attendra muni d'une pancarte au nom d'une personne du groupe ou d'une société.

« LES CLIENTS » sont autorisés à transporter tout type de bagage (dans la limite d'un bagage et un sac à dos ou bagage à main par passager et dans la limite de la capacité du véhicule), et ce sans surcoût.

ARTICLE 6 – DROIT DE RETRACTATION – ANNULATION DE LA COMMANDE

L'annulation de la commande est effectuée par « LE CLIENT » par INTERNET selon le service ou téléphone, à condition de fournir le numéro de réservation.

Si ladite annulation est valable, « LE CLIENT » sera remboursé dans un délai de deux (2) jours à compter de la réception par « SEMEXANT TAXIS » de la notification de la rétractation du « CLIENT », ce dans les conditions suivantes quels que soient les motifs d'annulation :

- Annulation de plus de 48 heures (jours ouvrables) avant l'heure prévue par « SEMEXANT TAXIS » : 100 % du prix payé par « LE CLIENT » qui sera remboursé ;
- Annulation entre 48 heures (jours ouvrables) et 3 heures avant l'heure prévue par « SEMEXANT TAXIS » : 95 % du prix payé par « LE CLIENT » dont 5 % étant conservé à titre de frais de gestion, avec un minimum de 10 euros TTC ;
- Annulation de moins de 3 heures avant l'heure prévue par « SEMEXANT TAXIS » : le montant de l'intégralité de la course reste acquis à « SEMEXANT TAXIS » ;

ARTICLE 7 – PRIX

Les tarifs des prestations proposées par « SEMEXANT TAXIS » sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande pour les réservations payées en ligne comme « FORFAIT » tels que figurant sur son site INTERNET comme indiqué à l'article 2 « FORMATION DU CONTRAT » ci-dessus.

En cas de changement d'itinéraire à la demande du client au moment de son trajet, le client doit acquitter la différence au compteur taximètre

Pour ses prestations, « SEMEXANT TAXIS » applique deux (2) tarifs, à savoir :



- **Selon l'arrêté prise par décret préfectoral du département-28**
- Un tarif de jour : pendant les jours ouvrables (du lundi au samedi) **de 07 heures à 19 heures** ;
- Un tarif de nuit : les dimanches, jours fériés et les jours ouvrables **de 19 heures à 07 heures**, « SEMEXANT TAXIS » ne s'applique des majorations complémentaires pour les tarifs en vigueur, en revanche les **péages sont à la charge** du client.

Tous les prix sont indiqués en EUROS, HT puis TTC.

Une facture est établie par « SEMEXANT TAXIS » et disponible sur le portail INTRANET du « CLIENT ».

« SEMEXANT TAXIS » s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, « SEMEXANT TAXIS » s'engage à facturer les services commandés aux tarifs indiqués lors de la prise de commande.

ARTICLE 8 – CONDITIONS DE PAIEMENT

Le paiement par « LE CLIENT » des prestations commandées auprès de « SEMEXANT TAXIS » s'effectue en une seule fois, pour les forfaits payés en ligne
Ou à bord du véhicule en laissant un acompte de 50% du prix estimé,
Dans ce cas c'est l'horodateur du taximètre qui reprend le relais.

Conformément à la réglementation en vigueur, le taximètre sera enclenché au départ de En station (lieu de stationnement- Gare de Chartres,28000-**Que Pour les courses au compteur**)

« SEMEXANT TAXIS » ne rembourse pas les différents pour les forfaits payés en ligne

En cas de réclamation,

Le client devra formuler une réclamation par mail :
commande@chartrestaxi.com En éduquant la date/le numéro/ et le montant de la commande.

ARTICLE 9 – RETARD OU ABSENCE LORS DE LA PRISE EN CHARGE DU CLIENT

9.1. En cas de retard lors de la prise en charge du « CLIENT » :

En cas de retard (vols, trains, heure de prise en charge), « LE CLIENT » doit prévenir « SEMEXANT TAXIS » de son retard au minimum trente (30) minutes avant l'heure de prise en charge.

Dans ce cas, la modification de l'heure de prise en charge sera prise en compte et l'heure de réservation sera alors ajustée par « SEMEXANT TAXIS ».

Dans le cas, ou « LE CLIENT » alerterait « SEMEXANT TAXIS » d'une modification d'horaire de prise en charge dans un délai inférieur à trente (30) minutes, le coût de l'attente sera facturé au « CLIENT » au tarif en vigueur.



L'attente sera réglée par « LE CLIENT » directement au chauffeur et viendra en supplément de la course déjà réglée sur le site WEB.

Dans le cas où « SEMEXANT TAXIS » ne pourrait pas attendre « LE CLIENT », une nouvelle réservation sera passée par « SEMEXANT TAXIS ». Le montant de cette nouvelle réservation sera à régler directement au chauffeur lors du transfert.

9.2. En cas d'absence lors de la prise en charge du « CLIENT » :

En cas d'absence du « CLIENT » à l'heure et à l'adresse indiquées lors de la commande et si « SEMEXANT TAXIS » n'a pas été informé par « LE CLIENT » d'une modification de la réservation, « SEMEXANT TAXIS » attendra dix (10) minutes au lieu de rendez-vous prévu.

Passé ce délai, « SEMEXANT TAXIS » confirmera au « CLIENT » que la réservation est annulée. Aucun remboursement ne sera demandé ni exigé.

ARTICLE 10 – PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le contenu du site INTERNET, notamment ses chartes visuelles et graphiques, textes, photographies, schémas, illustrations, logos, marques et autres signes distinctifs, ainsi que les éventuelles bases de données figurant sur le site, sont la propriété de « SEMEXANT TAXIS », et est ainsi protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon sauf autorisation expresse écrite et préalable de « SEMEXANT TAXIS ».

ARTICLE 11 – DONNEES PERSONNELLES – LOI INFORMATIQUE ET LIBERTES

« SEMEXANT TAXIS » s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données, effectués à partir du site www.chartrestaxi.com ou des applications mobiles soient conformes au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la Loi Informatique et Libertés.

Informations sur les données personnelles collectées :

Les données collectées à l'occasion de votre inscription sur le site www.chartrestaxi.com, sur nos applications mobiles ou lors des échanges téléphoniques avec « SEMEXANT TAXIS » sont des informations nécessaires et pertinentes à la commercialisation de nos services. Elles sont indispensables à la bonne exécution de la prestation commandée (la non-fourniture de ces données peut avoir pour conséquence l'impossibilité de vous proposer nos services). Les données recueillies par « SEMEXANT TAXIS » sont de nature suivante :

- Les données à caractère personnel indiquées lors de votre inscription sur notre site INTERNET (notamment : Nom – Prénom – Adresse personnelle et/ou de facturation – numéro de téléphone – adresse e-mail ...)
- Les données à caractère personnel intrinsèquement liées à la course elle-même (date – adresse de départ – adresse d'arrivée ...)

Ces données nous sont nécessaires afin d'assurer le bon déroulement du service et vous garantir une qualité de prestation.



Informations sur les traitements de données :

Toutes les données recueillies lors de l'inscription et/ou prise de commande depuis notre site www.chartrestaxi.com lors des échanges téléphoniques avec « SEMEXANT TAXIS » sont hébergées et traitées en France selon les protocoles vérifiés, certifiés et sécurisés. « SEMEXANT TAXIS » à besoin de ces données afin :

- D'assurer le suivi et la bonne exécution du service depuis la prise de la commande à la réalisation de la prestation par « SEMEXANT TAXIS » ;
- De contrôler le bon déroulement de la prestation et notamment le suivi qualitatif du service fourni (respect des procédures de travail mises en place, notamment du service par les « CLIENTS », contrôle qualité des prestations et remontées des éventuels dysfonctionnements, ...) ;
- De mettre en place une communication ciblée de nos « CLIENTS » afin de les informer des nouveautés ou améliorations des services de « SEMEXANT TAXIS » ;
-

La transmission des données :

Vos données à caractère personnel collectés par « SEMEXANT TAXIS » ne sont en aucun cas transmises à des prestataires non liés à notre activité. Elles sont cependant transmises aux prestataires externes pour le service de paiement pour le règlement à distance (ligne) ou (à bord du taxi, c'est-à-dire paiement directement au chauffeur en CB/Autre moyen de paiement des courses de taxi CB/Crédit Carte/ SUMUP ou à Bord du taxi

La conservation de vos données :

Les données personnelles sont stockées sur des serveurs contrôlés et sécurisés en France dont les accès sont limités. Ces données sont archivées selon des durées adaptés à la finalité des traitements. Par exception, certaines données pourront être conservées pendant des durées plus longues pour permettre la gestion des réclamations et contentieux et pour répondre à des obligations légales et/ou réglementaires.

Droits d'accès et de destruction :

Chaque « CLIENT » peut s'il le désire demander à « SEMEXANT TAXIS » le contenu des données personnelles collectées. « LE CLIENT » par la suite demander soit la rectification soit la suppression des informations par « SEMEXANT TAXIS ».

Gestionnaire et contact :

Pour faire valoir vos droits sur vos données personnelles, vous pouvez nous joindre soit via le site www.chartrestaxi.com ou depuis l'espace du client en renseignant le formulaire de contact. Vous pouvez aussi nous joindre en adressant un courrier signé avec la copie d'une pièce d'identité à l'adresse suivante :

SEMEXANT TAXIS : 18, route de Méréville – 91670 ANGERVILLE.

Enfin, vous pouvez aussi faire une demande via l'adresse email : commande@chartrestaxi.com



ARTICLE 12 – CAS DE FORCE MAJEURE

« SEMEXANT TAXIS » n'encourt aucune responsabilité en cas de non-exécution ou de retard dans l'exécution de l'une de ses obligations si celle-ci résulte d'un fait indépendant de sa volonté et qui échappe à son contrôle.

Est considéré comme tel, tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code Civil.

ARTICLE 13 – ASSURANCES

« SEMEXANT TAXIS » est titulaire d'une police d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle, ainsi qu'une police d'assurance couvrant les dommages occasionnés par la conduite du véhicule pour tous dommages qui seraient susceptibles d'être occasionnés à un tiers, et/ou à son passager, conformément à l'obligation d'assurance (article L211-1 du Code des Assurances et de la loi n° 85.777 du 5 juillet 1985).

Les assurances ne couvrent ni les bagages, ni les biens personnels laissés à bord des véhicules (perte – vol – détérioration ...).

ARTICLE 14 – RESPONSABILITE DU CLIENT

« LE CLIENT » est tenu de respecter les horaires prévus ainsi que les procédures d'arrivée et de départ stipulées sur sa confirmation.

« LE CLIENT » n'est pas autorisé à modifier l'itinéraire, ni les adresses et lieux de prise en charge et de dépose donnés à la réservation.

Toute détérioration ou dégradation du véhicule fera l'objet d'une facturation correspondante au montant total des réparations nécessaires.

« LE CLIENT » est responsable de ses effets personnels dont il conserve la garde. Il doit s'assurer de ne rien oublier dans le véhicule.

ARTICLE 15 – SECURITE A BORD DES VEHICULES

« SEMEXANT TAXIS » se réserve le droit de refuser l'accès au véhicule ou de débarquer tout « CLIENT » qui contreviendrait à la législation, ou dont le comportement serait manifestement de nature à faire courir un risque à « SEMEXANT TAXIS », aux autres voyageurs ou aux tiers, sans que celui-ci puisse exiger aucune forme de remboursement ou de dédommagement.

ARTICLE 16 – LITIGES – LANGUES – DROI APPLICABLE

1. Arrangement amiable

En cas de litige, une solution amiable sera recherchée avant tout recours judiciaire. La recherche préalable d'une solution n'interrompt pas les délais pour agir en garantie.

Si au terme d'un délai de quarante-cinq (45) jours suivant la première réunion, LES PARTIES n'arrivaient pas à se mettre d'accord sur une solution, le litige pourrait alors être soumis à la juridiction compétente.

2. Attribution de compétence



Lorsque « LE CLIENT » un professionnel ayant la qualité de commerçant au sens de l'article L.121-1 du Code de Commerce, tous les litiges auxquels le présent contrat pourrait donner lieu, concernant tant sa validité, son interprétation, son exécution, sa résiliation, leurs conséquences et leurs suites seront soumis au Tribunal compétent, ce que « LE CLIENT » accepte

Lorsque « LE CLIENT » est un consommateur au sens de l'article liminaire du Code de Consommation, le litige pourra être soumis à la juridiction compétente selon les règles de droit commun

3. Droit applicable – Langue

De convention expresse entre « LES PARTIES », toutes les relations nées du fait de la commande du « CLIENT » de prestations auprès de « SEMEXANT TAXIS » par le biais de son site INTERNET ou directement auprès de « SEMEXANT TAXIS », notamment par voie téléphonique, de la connexion et/ou l'utilisation du site INTERNET de « SEMEXANT TAXIS », ainsi que le présent contrat sont régis et soumis au droit français.

En aucun cas « SEMEXANT TAXIS » ne donne de garantie de conformité à la législation locale qui serait applicable, dès lors que « LE CLIENT » accède à son site INTERNET et y passe commande, à partir d'autres pays.

Le site INTERNET de « SEMEXANT TAXIS », ainsi que tous les documents émanant de « SEMEXANT TAXIS », notamment le présent contrat, les bons de commande, sont rédigés en langue française.

Dans le cas où ils seraient traduits en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi de litige.